

## 23<sup>ième</sup> Concours de peinture en plein air

sur l'hippodrome  
de Maisons-Laffitte

le dimanche 21 juillet 2019



Chers amis peintres,

**Le dimanche 21 juillet 2019**, France Galop, en partenariat avec la Mairie de Maisons-Laffitte, ouvrira, pour la 23<sup>ième</sup> année consécutive, la pelouse centrale de l'hippodrome de Maisons-Laffitte au public et aux peintres afin d'offrir aux artistes un atelier en plein air dans un cadre de verdure exceptionnel, lors de la journée de courses, pour le concours de peinture en plein air du « **Déjeuner sur l'Herbe** ».

*C'est en 1874, à la suite de la première exposition à Paris du groupe des impressionnistes, que le public français découvrait certains grands noms : Monet, Renoir, Degas, Sisley ou encore Pissarro ; exception faite de l'un d'entre eux, ces peintres travaillaient d'une nouvelle façon... en plein air. Equipés de leur chevalet et d'un panier repas, les impressionnistes exploraient l'Île de France, fixant des instants fugitifs, des atmosphères, restituant la vérité poétique de la scène donnée. Peintre des champs de courses, Degas continue aujourd'hui, à travers ses peintures, à nous restituer l'ambiance de l'époque. Quant aux « Déjeuners sur l'herbe », ils ont largement inspiré le mouvement et restent à jamais gravés dans nos mémoires.*

### **Thème imposé du concours :**

Restituer l'ambiance de la journée sur l'hippodrome.

### **Principe du concours de peinture**

Ce concours de peinture est ouvert, à titre gracieux, aux artistes confirmés, amateurs et étudiants.

Le **21 juillet 2019 à partir de 8 heures du matin**, les artistes peintres inscrits pour participer au concours de peinture, seront accueillis sur l'hippodrome de Maisons-Laffitte par nos équipes d'encadrement. Un numéro d'ordre leur sera attribué, numéro qui sera inscrit sur le support désigné par le peintre pour la réalisation de son œuvre (**un seul support est autorisé par participant – le support doit être vierge**). Un plan de l'hippodrome, délimitant les zones autorisées pour le public et les peintres, sera également remis à chaque peintre. Ceux-ci s'installeront ensuite à leur gré sur la pelouse centrale de l'hippodrome, aux balances, à hauteur des écuries ou à proximité du rond de présentation, sachant que le « cheval » n'est pas le sujet imposé de ce concours, les perspectives et les atmosphères de cette journée pouvant être diverses.

Dès la fin de matinée, un jury constitué de personnalités du monde artistique (journalistes, artistes, présidents de salon...) déambulera sur l'hippodrome en vue d'attribuer trois prix. Les œuvres devront être achevées à 16h30, puis rassemblées en un point central de l'hippodrome pour la remise des prix qui s'effectuera entre 17h00 et 18h00. La journée s'achèvera autour d'un verre « de départ » à l'issue de la remise des prix, dans l'un des salons de l'hippodrome.

Cette année, nous remettons 3 prix :

**1<sup>er</sup> Prix** : achat de l'œuvre 1200 euros

**2<sup>ième</sup> Prix** : achat de l'œuvre 900 euros

**3<sup>ième</sup> Prix** : achat de l'œuvre 600 euros

Un règlement du concours de peinture sera déposé chez un huissier.

Si vous voulez participer à ce concours, veuillez nous retourner le coupon-réponse joint. Dès réception de celui-ci, nous vous ferons parvenir des informations concernant l'accès au lieu. L'entrée est libre pour cette journée pour le public.

En espérant vous compter parmi nous.